



## DÉNEIGEMENT DE PROPRIÉTÉS MUNICIPALES

La Ville de Percé recherche actuellement une personne disponible pour effectuer le déneigement des escaliers, trottoirs et allées de certaines de ses propriétés situées dans le village de Percé (hôtel de ville, bureau d'accueil touristique, pavillon des Grandes-Marées et poste relais de la Sûreté du Québec) durant la saison 2019-2020, avec possibilité de renouvellement.

Pour assurer la sécurité de la clientèle et des employés municipaux, le déneigement, incluant l'épandage d'abrasifs (sel de déglçage), devra être effectué plusieurs fois par jour lors de chutes de neige et/ou de vents et de poudrierie. Cette personne devra donc être d'une **grande disponibilité**.

Il s'agit d'un emploi contractuel.

Pour plus d'information, veuillez contacter l'hôtel de ville au 418 782-2933.

**Donné à Percé, le 14 novembre 2019.**